

La Cour Suprême des États-Unis a rendu un verdict favorable à l'entreprise Cubatabaco



La Havane, 24 février (RHC).- La Cour Suprême des États-Unis a rendu un verdict favorable à l'entreprise Cubatabaco après avoir refusé d'intervenir dans une dispute légale datant de plusieurs années avec un consortium étasunien pour l'utilisation illégale de la marque Cohiba.

La Cour Suprême a refusé d'analyser le recours en appel présenté par la compagnie General Cigar dont le siège est dans l'État de Delaware et elle a laissé intact le verdict d'un tribunal fédéral d'appel qui, en juin 2014, a donné la raison à Cuba.

Après cette décision, l'entreprise de notre pays peut demander la suspension de la patente sur la marque Cohiba brevetée par General Cigar, demande qu'elle doit présenter à la Commission de Procès et d'Appels sur les Marques Brevetées aux États-Unis.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/47642-la-cour-supreme-des-etats-unis-a-rendu-un-verdict-favorable-a-lentreprise-cubatabaco>



Radio Habana Cuba